

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Ici, l'innovation prend racine

## Préambule

Le Parc naturel des Sources (PNS), issu d'un partenariat public-privé entre les communes de Spa, de Stoumont, le groupe Spadel et l'ASBL Domaine de Bérinzenne, a été reconnu par le Gouvernement wallon le 06 juillet 2017.

L'ASBL Commission de Gestion du Parc naturel des Sources a été créée lors de son assemblée générale constitutive le 27 février 2018 (publication au Moniteur belge en date du 05 mars 2018) et son équipe technique a été mise en place en juillet de la même année.

## Contact

DUMOULIN Valérie  
Directrice

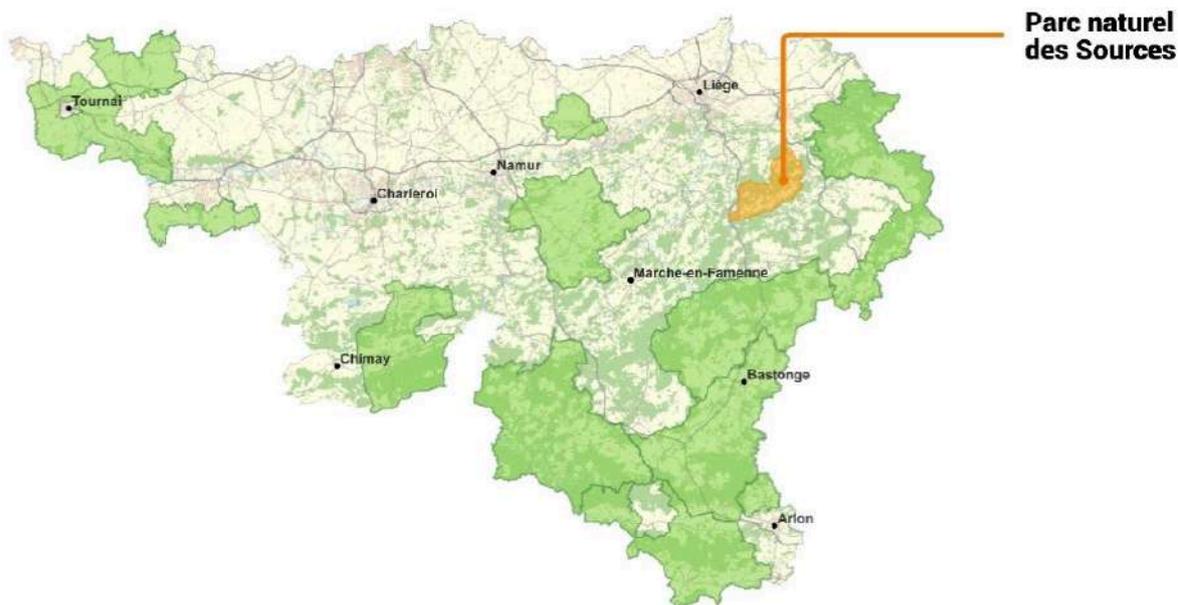
Bérinzenne, 6  
4900 SPA

Tél : 087/63.22.05

Mail : [v.dumoulin@parcnatureldessources.be](mailto:v.dumoulin@parcnatureldessources.be)

## Photographies

Sauf mention contraire, toutes les photographies ont été prises par l'équipe du Parc naturel des Sources.



Localisation du Parc naturel des Sources au sein des autres Parcs naturels de Wallonie  
(Carte réalisée sur la base d'une carte fournie par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie)

# Table des matières

<b>Éditorial</b>	<b>2</b>
<b>1. Dynamique générale</b>	<b>4</b>
1.1. Rappel des grandes orientations stratégiques	4
1.2. Principales collaborations	5
<b>2. Activités - Projets 2024</b>	<b>6</b>
2.1. Recherche de financement	6
2.2. Mise en œuvre du Plan de Gestion	7
2.3. Activités complémentaires	17
2.4. Actions spécifiques à la subvention « Biodiversité »	18
<b>3. Actions de communication</b>	<b>19</b>
<b>4. Affectation du personnel</b>	<b>22</b>
<b>5. Composition de la Commission de Gestion et de l'Organe d'administration</b>	<b>23</b>
<b>6. Financement</b>	<b>25</b>
<b>Annexes :</b>	<b>26</b>
A) Tableaux synthétiques des actions 2024	
B) Cartes	

# 1. Dynamique générale

## 1.1. Rappel des grandes orientations stratégiques

Le plan de travail 2024 s'est basé sur **les objectifs stratégiques et opérationnels** retenus pour l'élaboration du Plan de Gestion du Parc naturel des Sources (ci-après mentionné PNS), lequel découle directement des missions prévues par les textes législatifs, à savoir :

- assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager du Parc naturel ;
- contribuer, dans les limites du périmètre du Parc naturel, à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- encourager le développement durable sur le territoire du Parc naturel, en contribuant au développement local, sur les plans économique et social, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie ;
- organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- participer à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'espace rural, au test de processus et méthodes innovants de planification, ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes européens et de coopération territoriale européenne ;
- rechercher la collaboration entre les Parcs naturels et, le cas échéant, la collaboration transfrontalière avec les zones similaires des régions ou pays limitrophes ;

- susciter la mise en œuvre d'opérations de développement rural dans les communes qui le composent et veiller à ce que la cohérence des projets transcommunaux dans le cadre des programmes communaux de développement rural soit assurée.

Outre les actions concrètes réalisées dans le cadre des objectifs prévus dans le Plan de Gestion (PdG), l'année 2024 a également été consacrée à la poursuite :

- de l'appropriation du territoire et de ses enjeux par l'équipe technique ;
- de la prise de contact avec les partenaires potentiels (forces vives du territoire) ;
- aux échanges avec la population (demandes croissantes) ;
- de la conception d'outils de communication.

## 1.2. Principales collaborations

Au-delà des collaborations évidentes avec les partenaires fondateurs du Parc naturel des Sources, des échanges et synergies ont eu lieu entre le PNS et les structures/acteurs suivants :

- la Cellule d'appui à la forêt privée (CAPFP)
- le Contrat de Rivière Amblève-Rour (CRA)
- le Contrat de Rivière Vesdre (CRV)
- le Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) de Stoumont
- la Fédération des Parcs naturels de Wallonie (FPNW) et l'ensemble des Parcs naturels wallons
- les cantonnements DNF de Spa et d'Aywaille
- le DEMNA, notamment le Réseau Loup
- la Haute École de la Province de Liège (HEPL) -
- Département des Sciences agronomiques (La Reid)
- ULiège
- Natagriwal
- Ecofirst
- des agriculteurs
- des entrepreneurs locaux
- des gestionnaires forestiers
- Forêt.Nature
- la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB)
- le Fagotin
- le Groupe d'Astronomie de Spa
- l'ASCEN
- la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève
- la Maison du Tourisme Spa Hautes-Fagnes Ardenne
- le GREOVA
- le Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize
- le Centre culturel de Spa-Jalhay-Stoumont (CCSJS)
- l'asbl Tous à pied
- Les Carrières de la Warche (Nelles Frères)
- ...

Par ailleurs, des contacts supplémentaires ont été entrepris afin d'évaluer d'autres possibilités de collaboration future.

Comme les années précédentes, la prise de contact avec les forces vives du territoire a constitué un point important pour le bon ancrage du Parc.



## 2. Activités - Projets 2024

### 2.1. Recherche de financement

#### Appels à projets

- un dossier **PwDR** relatif à la création de 770 m de haies, 5 bosquets, 16 arbres isolés et 500m de lisières forestières à Malchamps, pour un montant de 63.938,28€, déposé en 2023 a été approuvé en 2024.
- le PNS a été **partenaire** d'un projet porté et déposé par Gembloux Agro-Bio Tech dans le cadre du **Projet 123 du plan de relance** sur le biomonitoring des RND. Le Parc n'a pas participé à l'élaboration du contenu du dossier mais un financement lui a été accordé pour la mise en œuvre de l'une des actions prévues.
- l'équipe du PNS a pris de nombreux contacts avec des entreprises privées potentiellement bénéficiaires en vue d'intégrer un **projet Interreg Trame sombre** dont la partie belge est portée par Bruxelles Environnement. Le montage du dossier de candidature se poursuivra en 2025.

#### Demande de soutien financier

- un dossier de demande de **reconnaissance en association environnementale** a été déposé et accepté en 2024. Cependant, vu les coupes budgétaires prévues, les financements qui en découlent ne sont pas assurés pour les prochaines années.

#### Prestations de services

- le PNS a remis un devis pour une **prestation de services** en lien avec des aménagements écologiques et paysagers au Golf de Spa.
- un **financement de l'entreprise Spadel** pour la mise en œuvre, à partir de 2025, d'actions en lien avec la ressource en eau a été obtenu au terme de l'année.

La difficulté récurrente rencontrée pour répondre à des appels à projets reste le manque de temps. Si les idées et les sollicitations extérieures abondent, la charge de travail de l'équipe est au maximum de ses possibilités, tant pour répondre à des appels à projets que pour mettre en œuvre les projets qui seraient retenus.

## 2.2. Mise en œuvre du Plan de Gestion

Les actions présentées dans les pages suivantes sont classées en fonction des 6 axes prévus par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

Les références mentionnées sous le titre de chaque action se rapportent aux objectifs principaux (stratégique et opérationnel) du PdG.

Ainsi [1;3] fait référence à l'objectif stratégique 1 et l'objectif opérationnel 3.

Enfin, les tableaux synthétiques (voir en annexe) donnent une vision complète des actions phares mises en œuvre en 2024 et mettent en évidence les contributions principales (en gras) et secondaires aux objectifs du Plan de Gestion.



**Participation à l'étude du réseau écologique [1;1]**

Initié en 2021, cet ambitieux travail d'inventaires a pu se poursuivre cette année encore. Depuis le début, ce sont au total plus de 6.800 observations et plus de 500 espèces qui ont été répertoriées. Si les prospections ont été fructueuses en ce qui concerne l'avifaune et la botanique, les lépidoptères, eux, ont été mal représentés en 2024. Cela s'explique par un effondrement généralisé des observations (et des populations) dû aux conditions climatiques exécrables de ces trois dernières années pour la reproduction de ce groupe.

Si les données sont encore insuffisantes pour pouvoir aligner diverses conclusions, elles sont utiles à l'équipe technique du Parc à différents niveaux. D'une part, elles sont valorisées au travers des avis remis en matière d'urbanisme pour lesquelles une bonne connaissance du cortège d'espèces présentes est primordiale. Et bien souvent, le suivi sur plusieurs années permet au Parc de compléter avantageusement les données récoltées par les bureaux d'étude d'incidence.



D'autre part, la cohérence des travaux de restauration écologique se voit renforcée par la meilleure connaissance des corridors écologiques locaux. Nous pouvons donc prévoir plus efficacement l'emplacement, la nature et l'intensité des travaux de génie écologique à entreprendre. Cela est particulièrement le cas pour les deux grands projets de diversification biologique entrepris sur les sites de l'ancienne ferme de Malchamps et de Bronromme.

Enfin, toutes ces données serviront aux études menées à plus large échelle, notamment par le DEMNA et par l'université de Liège dans le cadre de l'établissement de la méthodologie visant à étudier le réseau écologique wallon.

**Suivis botaniques [1;1]**

Dans le cadre du suivi After-LIFE du projet LIFE Ardenne liégeoise, l'équipe du Parc naturel a assuré le suivi botanique de zones tourbeuses/ paratourbeuses restaurées par le projet et situées sur le territoire. En 2024, 90 carrés permanents ont été inventoriés. Il s'agit du troisième passage sur cette série de zones restaurées, soit 9 ans après les travaux ; un même site étant suivi tous les 3 ans.



**Sanatorium de Borgoumont [1;1]**

Le site désaffecté de l'ancien sanatorium de Borgoumont fait actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation en un hôtel de luxe. De par sa situation en pleine forêt, la zone est particulièrement exposée à des perturbations de la faune et de la flore.

Faisant suite aux relevés biologiques réalisés en 2023, plusieurs rencontres avec les auteurs de projets et différentes remises d'avis ont ponctué 2024 pour terminer par la remise d'avis sur le permis unique à l'automne.



### Travail préparatoire en vue de déposer un nouveau projet LIFE [1;1]

De nombreuses prospections, relevés et analyses de données ont été réalisés afin de caractériser la couverture forestière du territoire et évaluer le potentiel d'actions à mener dans le cadre d'une nouvelle candidature LIFE axée sur la sylviculture mélangée à couvert continu. Très chronophages, ces actions préparatoires sont nécessaires pour activer des financements européens.

La candidature pour ce nouveau projet, dans lequel le PNS serait un partenaire opérationnel, est portée par Forêt.Nature. Les données récoltées seront également valorisées dans les autres actions que le PNS mène en lien avec la forêt.

### LIFE Vallées ardennaises [1;3]

Débuté en octobre 2020, ce projet relatif à la restauration des fonds de vallées ardennaises s'est poursuivi aux côtés de l'ASBL Domaine de Bérinzenne, porteuse du projet, du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel et du Parc naturel des Deux Ourthes.

En 2024, le projet a atteint un de ses objectifs les plus importants pour la réussite globale de celui-ci. En effet, 100 hectares de terrains ont été achetés depuis le début du projet. La rencontre de cet objectif nous permet d'avoir assez de surface pour mener à bien l'ensemble des travaux de restauration.



Les actions d'abandon de la sylviculture résineuse et de restauration hydraulique des plaines alluviales entre autres, assurées par le chargé de mission du PNS, avancent conformément au planning prévisionnel du projet.

### Génie écologique sur Malchamps et Bronromme [1;3]

Sur le site de la ferme de Malchamps, les travaux de plantation - sous clôtures de protection - de 770 m de haies, 5 bosquets, 16 arbres isolés et 500 m de lisières forestières sont venus achever les actions de restauration initiées en 2022 avec le creusement de 8 mares. Pour pérenniser ces restaurations et permettre au site de rester un « hot spot » de biodiversité, une candidature pour conférer au site le statut de réserve naturelle devrait être déposée prochainement.



Du côté de Bronromme, le plan de restauration a fait l'objet de nombreuses concertations afin d'évoluer vers un projet abouti et accepté par les parties-prenantes. Après avoir obtenu des accords de principe sur les abattages de résineux et la création de mares par la commune, les différents permis ont été déposés. Les aménagements prévus ont ensuite été présentés aux riverains, qui, après avoir pu faire part de leurs inquiétudes, soutiennent le projet sans réserve. La rédaction du dossier « Intervention 355a » (anciennement : PWDR) a débuté.





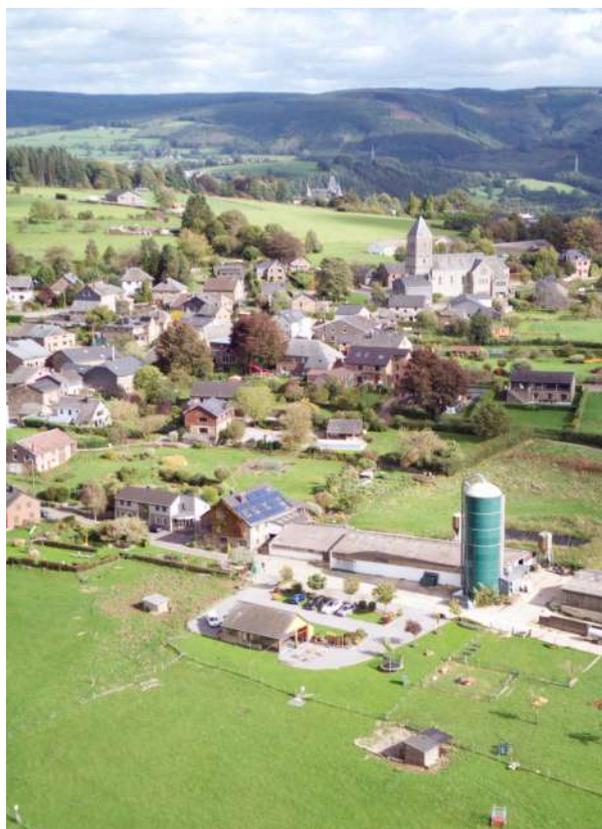
### Gestion et restauration du site du Rond Ploy [1;3]

Comme les deux dernières années, le Parc a supervisé des travaux d'entretien de la lande du Rond Ploy. Ce projet initié par le Fagotin a regroupé des bénévoles de la commune de Stoumont, du Contrat de rivière Amblève, de l'IPEA de la Reid et de l'asbl Dynamo d'Aywaille. Plus concrètement, le PNS a dimensionné les travaux de restauration à mener et a coordonné les opérations : actions de désenrésinement de la parcelle, de protection des plants de genévriers et éclaircies de certaines zones en vue d'augmenter la diversité spécifique des ligneux présents.

Le PNS a également poursuivi son soutien à la commune dans le cadre de son action « Un arbre, un enfant ». Grâce à la collaboration du Parc naturel avec le DEMNA, le DNF local et la pépinière domaniale de Marche-les-Dames, une vingtaine de genévriers ont encore pu être plantés en 2024 par la commune sur ce site du Rond Ploy. Ceux-ci viennent compléter les 50 genévriers déjà plantés en 2023 via la même action ; l'objectif étant de recréer un fourré à genévriers (landes à genévriers).

#### Autres actions réalisées en lien avec l'axe A, dont certaines sont des actions récurrentes :

- suivi scientifique de la faune et de la flore sur les sites restaurés / aménagés par le Parc naturel ou faisant l'objet d'une demande d'avis d'urbanisme pour laquelle le PNS est consulté ;
- suivi et gestion des invasives sur un site annuellement géré par le PNS. Les espèces invasives au sens large ont également été encodées à l'opportunité lors des inventaires du réseau écologique ;
- analyse d'indices de loup dans le cadre de la participation au Réseau loup ;
- entretien des vergers et des haies plantées et réparation de plusieurs mares creusées par le Parc ;
- prospections de terrain et démarchages en vue d'évaluer les possibilités de restaurer les sites du Roannay et du Vivier de Polleur ;
- poursuite des échanges entrepris avec des privés intéressés par un projet de diversification de leur parcelle (plantations, mares, etc.) ;
- inventaires de terrain pour la restauration de landes à callune dégradées au Golf de Spa ;
- organisation, en collaboration avec les communes et le PCDN, de la distribution gratuite d'arbres lors de la semaine de l'arbre ;
- etc.

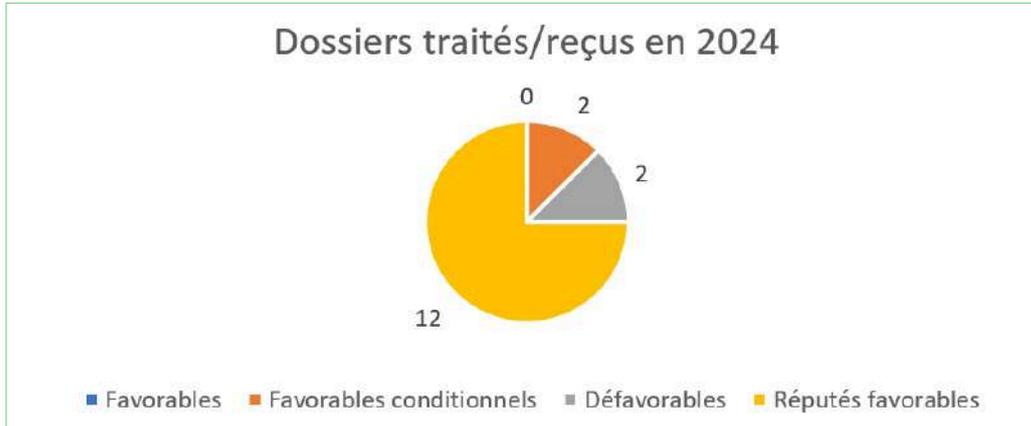


**Remise d'avis en matière d'urbanisme**

[6;18]

Via sa sous-commission en aménagement du territoire (SCATU), le PNS a répondu à 4 demandes d'avis (2 pour Spa, 2 pour Stoumont) sur des projets impactant le paysage et/ou l'environnement de manière significative : équipements publics, hôtels, logements collectifs. En outre, 12 autres demandes d'avis

(pour Spa) ont été soumises au PNS. Après analyse sommaire par la chargée de mission, la SCATU a décidé de ne pas rendre avis sur la plupart de ces dossiers – dès lors réputés favorables - étant donné qu'ils ne présentaient pas d'enjeux majeurs ou avaient peu d'impacts paysagers et/ou environnementaux.



**Développement de la stratégie et du programme d'actions de la Charte paysagère**

[8;22]

En 2024, le premier volet (l'analyse descriptive) a été publié au format papier, distribué aux services administratifs des communes et mis à disposition du grand public. Parallèlement, une réunion du Comité de Pilotage (CoPi) a permis de valider les recommandations et les objectifs stratégiques.

Ensuite, afin d'établir le programme d'actions, 5 ateliers participatifs destinés à la population ont été organisés. Au vu de la faible participation à ces derniers, un formulaire en ligne a également été créé : il a permis de récolter 76 réponses supplémentaires.



**Autres actions réalisées en lien avec l'axe B, dont certaines sont des actions récurrentes :**

- missions de conseil et de concertation, afin d'intégrer le plus en amont possible les aspects environnementaux et paysagers lors de projets communaux importants (GCU, sanatorium de Borgoumont) ;
- etc.

**Identification d'anciennes variétés fruitières [10;27]**

Durant la bonne saison, le chargé de mission « vergers » a parcouru le territoire pour repérer les vieux arbres fruitiers.

Grâce à la participation des propriétaires qui ont autorisé l'accès à leur(s) verger(s), 530 arbres ont pu être inventoriés. Suite à la faible mise à fruit en 2024, l'identification des variétés n'a été possible que pour 230 d'entre eux.

Néanmoins, et c'est une belle surprise, 30 variétés ont été jugées intéressantes, rares ou inconnues jusque-là par le Centre wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) ! Cela témoigne de la richesse du patrimoine agricole du Parc naturel des Sources !



**Projet « Chemins et Sentiers » [13;34]**

Ce projet, débuté fin 2021 par un état des lieux des voiries piétonnes, a abouti, en 2024 à une proposition de réseau de cheminements piétons. Le processus s'est déroulé en différentes phases, dont plusieurs consultations citoyennes. Cet important travail mené en collaboration avec l'asbl Tous à Pied a débouché sur un livrable cartographique permettant de prioriser les interventions à réaliser sur le réseau pédestre. Dans la continuité de ce travail stratégique, deux chantiers de restauration faisant participer la commune, le DNF et les citoyens ont permis le réaménagement de deux tronçons et la réouverture d'un tracé existant qui n'était plus accessible car envahi par la végétation.



**Autres actions réalisées en lien avec l'axe C, dont certaines sont des actions récurrentes :**

- poursuite de l'animation de l'Association forestière des Sources rassemblant depuis mai 2021, une trentaine de propriétaires forestiers privés ;
- soutien à un agriculteur pour objectiver la pression du gibier sur ses parcelles ;
- etc.



**Projet «Trame noire»  
[15;39]**

Ce projet, mené grâce à une subvention nature complémentaire octroyée par la Wallonie et s'étalant de fin 2023 à juin 2025 a 2 objectifs :

- acquérir une meilleure connaissance de l'impact de la pollution lumineuse sur le territoire de manière générale et sur les habitats naturels et espèces menacées / en danger en particulier ;
- proposer des aménagements en faveur de la faune nocturne.

La cartographie de la trame noire a été réalisée par la combinaison de deux méthodes :

- Via l'analyse d'imageries prises par un drone ayant survolé les entités de Spa, Creppe, La Gleize et Stoumont à deux reprises (une fois en été après 22h et une seconde fois en hiver avant 22h). Ces images sont très précises mais il est, à notre échelle, techniquement impossible de les produire sur l'ensemble du territoire.

- À l'aide d'un satellite de la constellation Jilin. Les images obtenues fournissent un aperçu de la pollution lumineuse de moindre qualité que les photos-drone mais elles ont l'avantage de couvrir l'ensemble du Parc (images prises en octobre 2024 avant 21h).

Sur la base de ces différentes informations et avec le concours d'un étudiant en master de géographie, des cartes de pollution lumineuse ont pu être réalisées (un exemple est présenté en annexe de ce présent rapport, à la page 32).

Enfin, un premier contact a été pris avec les entreprises/structures privées isolées au sein d'une zone « nature » et présentant un fort impact de leur éclairage sur la trame noire afin de les sensibiliser et de sonder un potentiel engagement en faveur d'une réduction de leurs éclairages.



**Accueil de stagiaires  
[16;40]**

Cette année, la quantité d'inventaires biologiques à réaliser (notamment pour le projet lié au réseau écologique) a permis de proposer un stage à une étudiante de dernière année de master en biologie. Entre mars et août, elle a pu inventorier une grande diversité de taxons et ainsi participer à une meilleure connaissance du territoire.

Un deuxième stagiaire a travaillé sur l'identification de zones propices à la création de retenues d'eau (mares, dérivations

hydrauliques) et a proposé un projet de réseau de mares sur la vallée du Roannay, réalisé le projet cartographique et préparé les formulaires de permis.

Enfin, un troisième étudiant a eu pour mission d'effectuer un travail cartographique d'identification de la trame noire de manière automatisée sur base des relevés photographiques réalisés par drone et de l'imagerie satellite (voir point précédent : Projet « Trame noire »).

Le Parc naturel étant une structure transversale, toutes les actions entreprises font intervenir du partenariat et de la coopération à un moment ou l'autre de leur mise en oeuvre.

Certains projets se démarquent toutefois dans le nombre et la diversité des parties-prenantes, chacune apportant son expertise et sa plus-value aux projets développés.

**Développement du partenariat dans le cadre du projet de génie écologique sur Malchamps et Bronromme [19;46]**

Le projet de restauration de 68 hectares de prairies maigres à Malchamps est sans conteste un des exemples les plus marquants de partenariat réussi. En effet, le projet a fait intervenir le Parc naturel (en tant qu'auteur de projet), les propriétaires des parcelles (Ville de Spa et SA Spadel), le DNF, le DEMNA, le chasseur, le garde-chasse, les agriculteurs occupants, l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid, les Carrières de la Warche (Nelles Frères), ...

Le principe du partenariat multiple engagé dans ce projet entièrement financé par Spadel et par les fonds PwDR a d'ailleurs fait l'objet d'un point presse organisé avec succès en novembre 2024.



**Nouvelle collaboration avec « PlantC » [19;46]**

Un nouveau partenariat a été initié avec «PlantC», une structure gembloutoise qui propose à des privés de financer des projets en faveur de la biodiversité (traditionnellement au travers de la plantation de haies et d'arbres).

Un accord a été trouvé avec le Parc naturel pour financer la réalisation de 3 mares sur le territoire.

En 2024, les négociations avec les propriétaires des 3 sites sélectionnés ont débuté et une des demandes de permis d'urbanisme a été entamée.

**Autres actions en lien avec l'axe E, dont certaines sont des actions récurrentes :**

- représentation des Parcs naturels aux Assises de la forêt, lesquelles se sont finalisées en 2024 ;
- en partenariat avec le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale et la FPNW : lancement du « GT forêt » regroupant les chargés de mission « forêts » des différents Parcs pour davantage de partage et de coordination ;
- etc.



**Conférences, présentations, modules de formations, guidances et autres actions de sensibilisation**

En 2024, le PNS a organisé ou coorganisé plusieurs formations, a assuré différentes présentations, a encadré plusieurs ateliers et/ou chantiers participatifs et a proposé différentes actions de sensibilisation.

À titre d'exemple, citons :

- l'organisation d'une **soirée-spectacle** au CCSJS, intitulée « **La lumière broie du noir** », événement qui a réuni une cinquantaine de personnes ;



- la **présentation** de la **charte paysagère** à des étudiants de La Reid ;
- une intervention lors d'une **conférence** sur le loup, laquelle a rassemblé 65 personnes à la grainothèque de Spa ;
- la **participation** - en tant qu'expert du Réseau loup - à un **débat** en présence de politiques sur le retour de l'espèce ;
- l'**accompagnement** à une initiation aux **inventaires IBGN** pour les familles sur le Roannay avec le PCDN, le Fagotin et le CRA ;
- l'organisation d'une **formation** à la taille des **fruitiers** haute-tige, en collaboration avec CRA-W ;



- la **participation** au « **Spa Garden en fleurs** », un nouvel évènement printanier à Spa, pour

sensibiliser le public aux enjeux du Parc naturel en général et de la trame noire en particulier, au travers d'un atelier « construction d'un gîte à chauves-souris » ;



- la **gestion** de la **logistique** et l'**accompagnement** sur le terrain de 2 étudiants dans le cadre leur **animation** certificative pour la formation « Découverte nature et patrimoine » organisée par IPEPS Verviers. Le travail de l'un a porté sur le Sanatorium de Borgoumont et celui de l'autre sur l'exploitation du manganèse à Rahier ;



- la **participation** à la **Fête de la pomme** pour promouvoir les actions du Parc sur les vergers et informer sur l'urgence de préserver le patrimoine fruitier haute-tige ;



- l'**organisation** d'une **présentation publique** d'un mémoire réalisé sur le territoire du PNS par une mémorante de ULiège, relatif à la perception des chemins forestiers par différents publics ;
- la **participation à l'« Académie germano-belge du Parc naturel »** organisée par le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel dans le cadre de laquelle le PNS a été sollicité pour proposer une intervention sur l'étude de la trame noire et les actions entreprises sur les communes de Spa et de Stoumont ;
- une **guidance** sur le site du Pré du Cerf à destination de naturalistes amateurs dans le cadre d'une formation « Natura » organisée par le Domaine de Bérinzenne. L'objectif était de présenter les différentes étapes nécessaires à la conception d'un projet de restauration écologique avec le diagnostic d'un état initial et le résultat après 4 ans de travaux ;



- une **sortie de terrain** avec les membres de l'assemblée générale sur la thématique des paysages du Parc naturel ;
- la **présentation du PNS** dans le cadre d'un teambuilding de Spadel ;



- une **rencontre** sur le terrain **avec les riverains** concernés par le projet de restauration du site de Bronromme ;

- la **présentation** du fonctionnement de l'Association forestière des Sources et de différents aménagements forestiers à une classe d'étudiants normands en formation forestière ;
- la **participation à Bérinzenne en Fête** ;



- etc.

Ces actions ne sont que des exemples et au travers de celles-ci, le nombre de personnes touchées, sensibilisées et/ou formées, dépasse très largement la barre des 500.



D'une manière générale et pour tous ses projets, le PNS tente de porter une attention particulière à la communication et à la sensibilisation des différents acteurs (citoyens, partenaires, élus, etc.). Ainsi, toutes les actions de communication développées au point 3 de ce rapport font également partie intégrante de cet axe F.

## 2.3. Activités complémentaires

Le Parc naturel a également assuré les missions/activités suivantes :

### 1. Missions de conseil

À l'instar des années précédentes, l'équipe a répondu à de nombreuses **interrogations** émanant de citoyens ou structures diverses sur des **thématiques** telles que :

- la législation en vigueur (fermeture des chemins, abattage d'arbres, plantation de haies, chasse, Natura 2000,...) ;
- les haies et la procédure de reconnaissance en AHREM ainsi que les subsides éventuels ;
- la gestion forestière ;
- le diagnostic de parcelles, d'arbres, de projets de restauration ;
- la gestion d'une petite forêt privée ;
- le réseau points-nœuds pédestre de l'arrondissement de Verviers, etc.

D'autre part, l'équipe du Parc naturel a remis plusieurs avis - d'initiative ou sollicités par des citoyens - sur l'aspect technique/ environnemental de différents **projets** de territoire.

### 2. Rencontres diverses

Ces rencontres ont pour objectif de maximiser les effets des actions mises en œuvre. Il s'agit :

- de l'organisation de la rencontre annuelle avec les chefs et agents DNF des cantonnements du territoire, les échevins de la forêt et la CAPFP ;
- de nombreuses réunions extérieures (PCDN, assemblées générales des partenaires, ...) ;
- des groupes de travail (GT) et autres événements organisés par la FPNW : charte paysagère, GT nature, GT forêt, GT directions, etc.

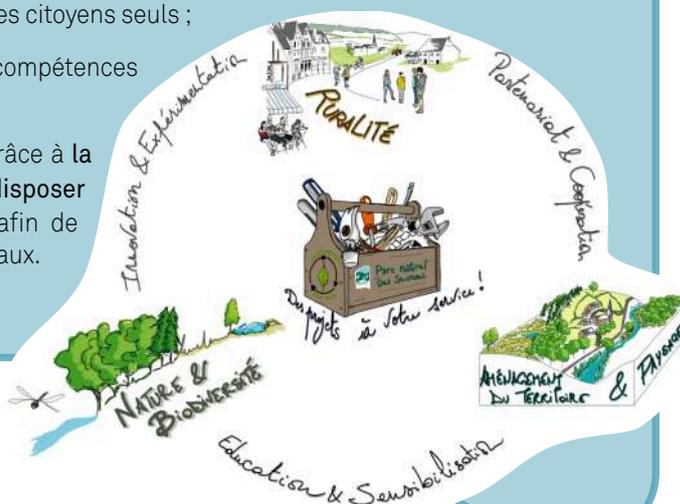


Pour réaliser l'ensemble de ses objectifs, le Parc s'investit pleinement dans sa **mission de « boîte à outils »** au service des divers acteurs du territoire, ce qui nécessite un investissement en temps considérable. Cette mission est néanmoins cruciale car elle représente l'**une des valeurs ajoutées significatives des structures « Parcs naturels »**.

Au fil des années, l'équipe constate que le Parc naturel s'affirme de plus en plus comme un **acteur de proximité**, tant pour les communes que pour les citoyens. Il **facilite** ainsi **la mise en œuvre de projets variés** tels que :

- des initiatives ponctuelles portées par des acteurs privés, nécessitant un soutien à différents niveaux ;
- des projets d'envergure, qui ne peuvent être réalisés par des citoyens seuls ;
- des actions qui souffrent d'un manque de réseau ou de compétences spécifiques.

Cette dynamique ne peut que se renforcer avec le temps, grâce à la **pérennité de l'outil « Parc naturel »**. Il est donc essentiel de **disposer de fonds structurels** pour soutenir ce type d'initiatives, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de nos territoires ruraux.



### 3. Formation continue de l'équipe

Un enjeu important pour la qualité du travail est la formation de l'équipe et les échanges d'expériences, notamment avec les autres Parcs naturels. En 2024, l'équipe a participé à différentes activités/modules tels que :

- une formation à la pomologie ;



- une journée sur l'évaluation de l'état sanitaire des vergers ;
- une formation sur la taille de fruitiers HT ;
- une formation à la détermination acoustique des chiroptères ;
- un module de reconnaissance des espèces exotiques envahissantes rivulaires ;
- une formation sur les plantes aquatiques ;



- une session de présentation de la nouvelle plateforme d'encodage des prestations ;
  - un module sur E-procurement ;
  - une formation sur la communication assertive ;
- ainsi qu'à différents moments d'échanges entre équipes, plus informels mais tout aussi formateurs.

Bien qu'étant souvent moins visibles sur le terrain, de nombreuses interventions de l'équipe impactent significativement le territoire.

Au total, ce sont environ **162,1 hectares** de terrain qui ont ainsi fait l'objet d'actions spécifiques dont voici la répartition :

- Conseils en aménagement : 23 ha
- Démarchage de propriétaires : 6,3 ha
- Entretien des réalisations « nature » du Parc naturel : 0,9 ha
- Étude ou expertise : 82,2 ha
- Remise d'avis : 49,7 ha

\*Une carte illustrant ces données est reprise en annexe à la page 33.

## 2.4. Actions spécifiques à la subvention « Biodiversité »

Plus de 86% de cette subvention est dédiée à couvrir une partie des frais de personnel du chargé de mission « Nature & Biodiversité », lequel a notamment mis en œuvre les actions 1, 2, 3 et 7 de l'axe A présenté dans ce rapport.

Le solde a été utilisé pour compléter les investissements liés au projet « Trame noire » de la subvention « Nature complémentaire ».



# 3. Actions de communication

## 1. Site web

L'équipe poursuit l'alimentation régulière du site web au fil des projets.

Pour 2024, les statistiques fournies par Google Analytics indiquaient les données suivantes :

- Pages les plus consultées : Page d'accueil (FR) ; page d'accueil (NL); Balades ; Chasse ; Cueillette en forêt communale ; Producteurs et artisans.
- Nombre de visiteurs : +/- 11.700 (+40%)
- Temps moyen de consultation : 1min34



## 2. Page Facebook, comptes Instagram et Youtube

### Facebook

La page Facebook du PNS a continué à être alimentée régulièrement et le nombre d'abonnés a légèrement augmenté. Dans le même temps, on assiste à une diminution sensible des interactions avec notre contenu (-46%) mais une augmentation des clics sur des liens qui renvoient à du contenu externe à nos publications (+176%).



	Publications ayant suscité le plus de réactions	Réactions	Date de publication
1.	Engagement d'un chargé de mission « vergers »	120	28/03/24
2.	Appel à chantier participatif sur les sentiers	102	02/10/24
3.	Semaine de l'arbre	33	09/07/24
4.	Ateliers sur le réseau de cheminement piéton	32	30/05/24
5.	Gestion des espaces naturels au Rond Ploy	30	10/07/24

Le compte **Instagram**, créé fin 2019 compte 285 abonnés au terme de l'année 2024.

En 2024, une page **LinkedIn** a été créée. Celle-ci est réservée aux offres d'emploi et au contenu scientifique plus poussé.

Une vidéo a également été hébergée sur le compte **Youtube** du Parc naturel : <https://www.youtube.com/watch?v=AREHlqDiPXU>. Celle-ci visait à encourager les citoyens à donner leur avis sur les actions de la charte paysagère.

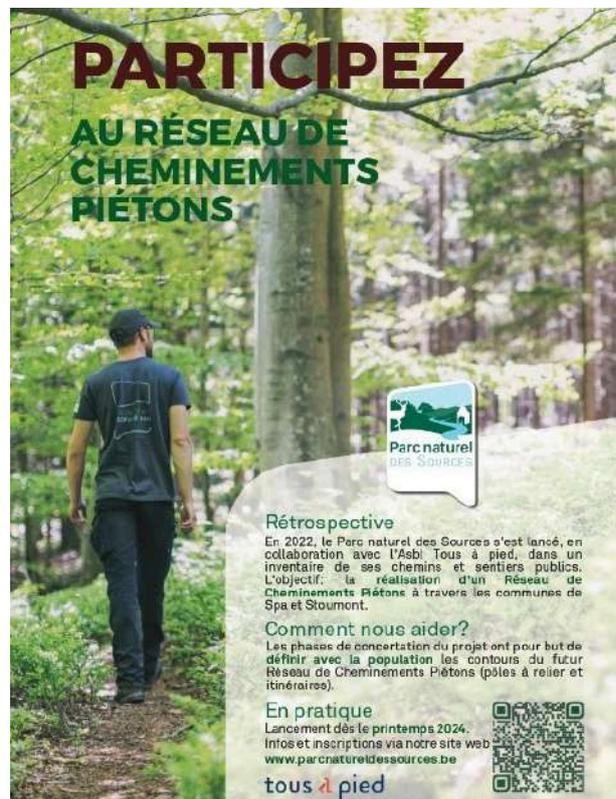
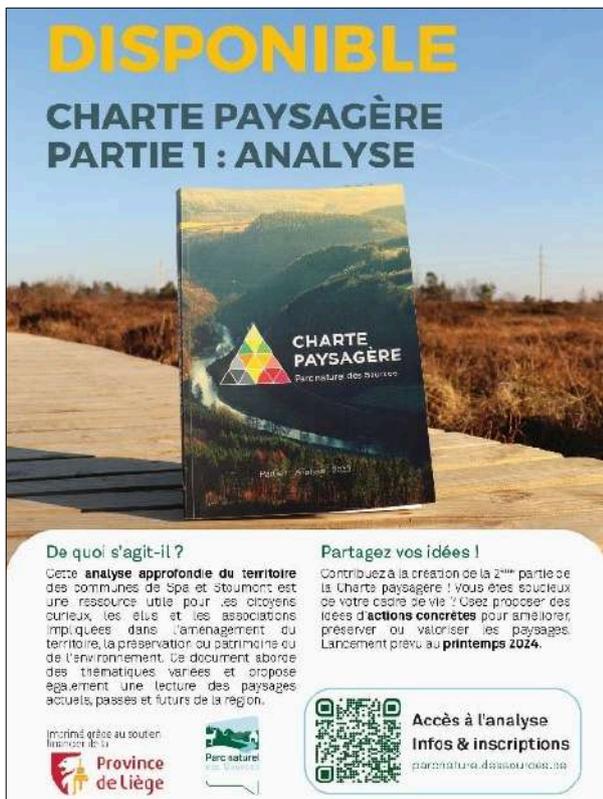


Ensemble pour préserver les paysages du Parc naturel des Sources 🌿

### 3. Développement de différents supports de communication et création de visuels

L'équipe a continué à consacrer du temps pour développer la mise en page de différents supports :

- le volet 1 de la charte paysagère ainsi qu'un résumé intitulé « La charte paysagère votre avis compte ! », lequel permet d'introduire la charte auprès du grand public et d'encourager la participation citoyenne dans les processus participatifs à venir ;
- des affiches et flyers ;
- des visuels pour des supports spécifiques (Instagram, ...) et/ou pour des projets spécifiques ;
- etc. ;



#### 4. Point presse

Un point presse a été organisé par Spadel en vue de communiquer sur le projet de restauration du site de Malchamps, les nombreux partenariats engagés et l'apport de la Wallonie via les fonds PwDR.

Pour ce faire, le Parc naturel, Spadel, le DNF et la Ville de Spa ont présenté le projet aux journalistes qui ont ensuite pu se rendre sur le site pour les tournages et interviews.

Ce point presse a bénéficié d'une belle visibilité et a permis de communiquer vers le public au travers de :

- plusieurs reportages vidéo : sur Vedia, la DH/Les Sports+, sur Sud Info ;



- plusieurs articles : dans L'avenir, la DH, la DH/Les Sport+, La Libre, Belga, sud Info, La Meuse et sur le site de Vedia ;
- plusieurs publications Facebook et LinkedIn.

Toutes ces actions de communication s'inscrivent dans L'AXE F : ACCUEIL, ÉDUCATION & SENSIBILISATION mais aussi dans les autres axes en fonction de la thématique abordée.

À côté des actions de communication dans lesquelles l'équipe a apporté sa contribution, le Parc naturel est régulièrement mentionné, entre autres dans :

- la newsletter de la CAPFP ;
- la presse locale ;
- différents posts sur Facebook (page des communes, des partenaires, etc.) ;
- etc.

#### 5. Médias et presse écrite

L'équipe du Parc naturel a été sollicitée pour répondre aux demandes suivantes :

- Un reportage Vedia (télévision locale) sur les fruitiers haute tige ;



- Un article dans « Les Carnets des Espaces Naturels d'Ardenne&Gaume » ;



- Plusieurs articles dans tous les bulletins communaux de Spa et de Stoumont ;
- Une émission radio sur La 1ère pour parler du tourisme dans les Parcs naturels.



## 4. Affectation du personnel

■ Temps de travail - moyenne annuelle



Pascale  
Bairin  
Chargée  
administrative



Pierre  
Collard  
Chargé de mission  
«LIFE Vallées  
ardennaises»



Valérie  
Dumoulin  
Directrice



Paul  
Crismer  
Chargé de mission  
«Nature &  
Biodiversité»



Hélène  
Fauveaux  
Chargée de mission  
«Aménagement du  
territoire &  
Ruralité»



Florent  
Mornard  
Chargé de mission  
«Vergers»



Jérôme  
De Paron  
Étudiant  
(1 mois)

En 2024, les charges salariales (soit près de 4,7 ETP) ont été couvertes par les subsides de fonctionnement octroyés par la Région wallonne, par un apport financier des partenaires fondateurs, par des subsides privés et une infime partie par des fonds européens (LIFE). Plus spécifiquement, en ce qui concerne les apports de la Région wallonne, tous les

employés ont bénéficié des subsides SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement<sup>1</sup> pour une partie au moins de leur salaire. La chargée de mission en aménagement du territoire, quant à elle, a également bénéficié du subside SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>SPWARNE, anciennement DG03

<sup>2</sup>SPWTLPE, anciennement DG04

# 5. Composition de la Commission de Gestion et de l'Organe d'administration

## 1. Commission de Gestion (membres effectifs au 01/01/2024)

Membres fondateurs – partenaires publics	
Commune de Stoumont	Commune de Spa
Didier GILKINET	Gilles BRUCK
Julie COX	Françoise GUYOT
Tanguy WERA	Claude BROUET
José DUPONT	Ginette DOYEN
Éric DECHAMP	Yves LIBERT
Alexandre RENNOTTE	Yoann FRÉDÉRIC

Membres fondateurs - partenaires privés	
ASBL Domaine de Bérinzenne	SA Spadel
Annick PIRONET	Arnaud COLLIGNON
Bertrand STASSE	Olivier CROMMEN

Forces vives du territoire	
Dorian KEMPENEERS	<b>ASBL Fagotin</b>
Daniel COLLIENNE	<b>Fédération wallonne de l'Agriculture</b>
Philippe HOURLAY	<b>MT Spa Hautes-Fagnes Ardenne</b>
Maud LACASSE	<b>MT Ourthe-Vesdre-Amblève/GREOVA</b>
Laurence FAGOT	<b>HEPL, Département des Sciences agron., La Reid</b>
Christine HEINESCH	<b>CR Amblève-Rour</b>
Jean-Michel DARCIS	<b>CCGRND Liège</b>
Gabriel de POTTER	<b>PCDN Stoumont</b>
Alexandra PHILIPPE	<b>C. Culturel Spa-Jalhay-Stoumont</b>
Marc ROUXHET	<b>Conseil cynégétique de Spa-Stavelot-Stoumont</b>

## 2. Organe d'administration (au 01/01/2024)

Nom	Fonction
Didier GILKINET	Président
Gilles BRUCK	Vice-président
Arnaud COLLIGNON	Trésorier
Annick PIRONET	Secrétaire
José DUPONT	
Éric DECHAMP	
Yoann FREDERIC	
Claude BROUET	
Bertrand STASSE	
Olivier CROMMEN	
Dorian KEMPENEERS	
Daniel COLLIENNE	
Christine HEINESCH	

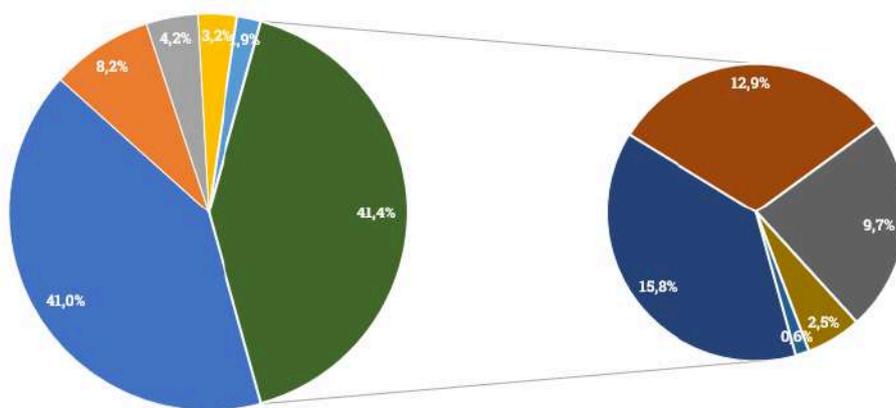
Ci-dessous, une guidance sur le terrain à destination des membres de l'assemblée générale. Orientée sur les paysages du territoire, cette sortie était aussi l'occasion d'échanger de manière plus informelle sur les activités du Parc naturel.



# 6. Financement

Les fonds mobilisés par le PNS en 2024 totalisent un budget de 496.400,21 €. Un peu plus de 40% des fonds mobilisés proviennent de sources extérieures aux financements structurels.

**Sources de financement mobilisées en 2024**



- Apport «Frais de Fonctionnement» (203.310,80€) → Subv. FF SPWARNE (max. 80%) + apports partenaires fondateurs : communes + privés (20%)
- Subvention Projets « Conservation de la Nature et de Développement Rural » (40.912,69€) → SPWARNE
- Subvention Projets « Biodiversité » ( 20.803,06€) → SPWARNE
- Subvention « Aménagement du territoire » (15.930,00€) → SPWTLPE
- Subside «Promotion & Communication» (9.674,00€) → FTPL
- Autres sources financières non récurrentes (205.769,66€) :
  - Fonds LIFE Vallées ardennaises (78.306,07€) → CE et RW
  - PwDR (63.938,28€) → RW
  - Fonds privés & autres (48.140,13€) → Spadel, financements autres projets, dons, ...
  - Subvention « Nature » complémentaire (12.385,18€) → RW
  - Subside « Association environnementale » (3.000,00€) → RW

# Annexes

**A) Tableaux synthétiques des actions 2024**

**B) Cartes**



A) Tableaux synthétiques des actions 2024

Axe A : Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel		
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<b>1. Maintien et sauvegarde de la biodiversité et du patrimoine naturel</b>	1. Mieux connaître pour bien protéger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à l'étude du réseau écologique</li> <li>• Suivis botaniques</li> <li>• Sanatorium de Borgoumont</li> <li>• Travail préparatoire en vue de déposer un nouveau projet LIFE</li> <li>• LIFE Vallées ardennaises</li> <li>• Identification d'anciennes variétés fruitières</li> <li>• Projet « Trame noire »</li> <li>• Accueil de stagiaires</li> </ul>
	2. Maintenir le patrimoine naturel existant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LIFE Vallées ardennaises</li> <li>• Gestion et restauration du site du Rond Ploay</li> <li>• Remises d'avis en matière d'urbanisme</li> <li>• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère</li> <li>• Identification d'anciennes variétés fruitières</li> </ul>
	3. Augmenter la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LIFE Vallées ardennaises</li> <li>• Génie écologique sur Malchamps et Bronromme</li> <li>• Gestion et restauration du site du Rond Ploay</li> </ul>
	4. Favoriser le retour de la nature en ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère</li> </ul>
	5. Gérer les espèces problématiques, y compris la grande faune et les espèces indigènes envahissantes	
<b>2. Préservation et mise en valeur des richesses aquifères</b>	6. Améliorer la qualité des eaux de surface	
	7. Protéger les cours d'eau lors d'exploitations forestières	
	8. Augmenter les zones de rétention	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère</li> <li>• Accueil de stagiaires</li> </ul>
	9. Lutter contre les problèmes de manque d'épuration des eaux usées	

## Axe A : Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<b>3. Prise en compte des rôles de la forêt</b>	10. Agir en faveur de l'équilibre entre les différents rôles de la forêt	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	11. Fédérer les propriétaires privés autour des projets du Parc naturel	• Accueil de stagiaires
<b>4. Mise en valeur du patrimoine naturel</b>	12. Valoriser l'eau sous toutes ses facettes	
	13. Conserver et valoriser le patrimoine naturel	• Gestion et restauration du site du Rond Ploay • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère • Identification d'anciennes variétés fruitières
	14. Développer l'outil Parc naturel dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel	

## Axe B : Paysage & aménagement du territoire

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<b>5. Développement, étude et valorisation des espaces d'accueil pour la nature et les paysages</b>	15. Laisser plus de place à la nature – favoriser le retour de la nature en ville	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	16. Entretien et faire apprécier, par le plus grand nombre, le paysage et ses composantes	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère • Balades thématiques
<b>6. Valorisation du patrimoine bâti et cohérence en matière urbanistique</b>	17. Restaurer et mettre en avant le patrimoine existant (bâti ou non bâti et qu'il soit classé ou non)	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	18. Veiller à l'intégration du nouveau bâti dans l'environnement naturel et par rapport au bâti existant	• Sanatorium de Borgoumont • <b>Remises d'avis en matière d'urbanisme</b> • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
<b>7. Mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement du territoire à l'échelle du Parc naturel</b>	19. Développer les outils existants à travers le Parc naturel	• Remises d'avis en matière d'urbanisme • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	20. Améliorer l'accueil pour tous et en toutes saisons	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	21. Développer la mobilité douce	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
<b>8. Mise en adéquation des valeurs environnementales avec les besoins économiques et sociaux</b>	22. Pas d'objectif opérationnel mentionné tel quel dans le PdG	• Remises d'avis en matière d'urbanisme • <b>Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère</b> • Projet « Trame noire »
	23. Encourager l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques et recours aux ressources locales et renouvelables	• Projet « Trame noire »
	24. Favoriser les initiatives citoyennes	

# Axe C : Développement rural & économique en encourageant le développement durable

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<b>9. Augmentation de l'attractivité professionnelle et du dynamisme du territoire du Parc naturel</b>	25. Encourager les jeunes à rester et à s'installer sur le territoire du Parc naturel	
<b>10. Soutien aux activités agricoles et aux initiatives annexes</b>	26. Soutenir les petites exploitations agricoles.	• Poursuite des projets de diversification des parcelles agricoles
	27. Encourager la diversification agricole	• Poursuite des projets de diversification des parcelles agricoles • <b>Identification d'anciennes variétés fruitières</b>
	28. Soutenir et promouvoir l'agroécologie	• Poursuite des projets de diversification des parcelles agricoles
	29. Soutenir l'apiculture	
<b>11. Protection des ressources naturelles à valeur économique</b>	30. Veiller à la qualité des eaux et forêts en tant que ressources économiques	• Travail préparatoire en vue de déposer un nouveau projet LIFE
<b>12. Satisfaction des besoins socio-économiques en adéquation avec les considérations environnementales</b>	31. Montrer l'exemple en termes de développement durable	
	32. Encourager le recours aux énergies renouvelables et aux économies des ressources	
<b>13. Développement du tourisme doux et intégré et du « bien-vivre » au sein du Parc naturel</b>	33. Mettre en place des infrastructures d'accueil	
	34. Avoir un réseau de promenades cohérent	• <b>Projet « Chemins et Sentiers »</b>
	35. Varier l'offre des promenades	
	36. Valoriser le potentiel touristique du Parc naturel	
	37. Soutenir l'éco-tourisme et le recours aux labels de qualité	
<b>14. Soutenir les concepts de développement durable au sens large (non repris tels quels dans le PdG)</b>		• Identification d'anciennes variétés fruitières

## Axe D : Innovation & expérimentation

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<b>15. Utilisation de nouvelles ressources pour une communication efficace vers un large public</b>	38. Utiliser les outils de communication à la pointe du progrès	
	39. Intégrer l'emploi des techniques modernes dans diverses applications	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet « Trame noire »</b></li> </ul>
<b>16. Territoire d'expérimentations et d'impulsion pour des projets innovants</b>	40. Soutenir les études scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à l'étude du réseau écologique</li> <li>• Suivis botaniques</li> <li>• LIFE Vallées ardennaises</li> <li>• Identification des variétés fruitières</li> <li>• <b>Accueil de stagiaires</b></li> </ul>
	41. Valoriser les acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LIFE Vallées ardennaises</li> </ul>

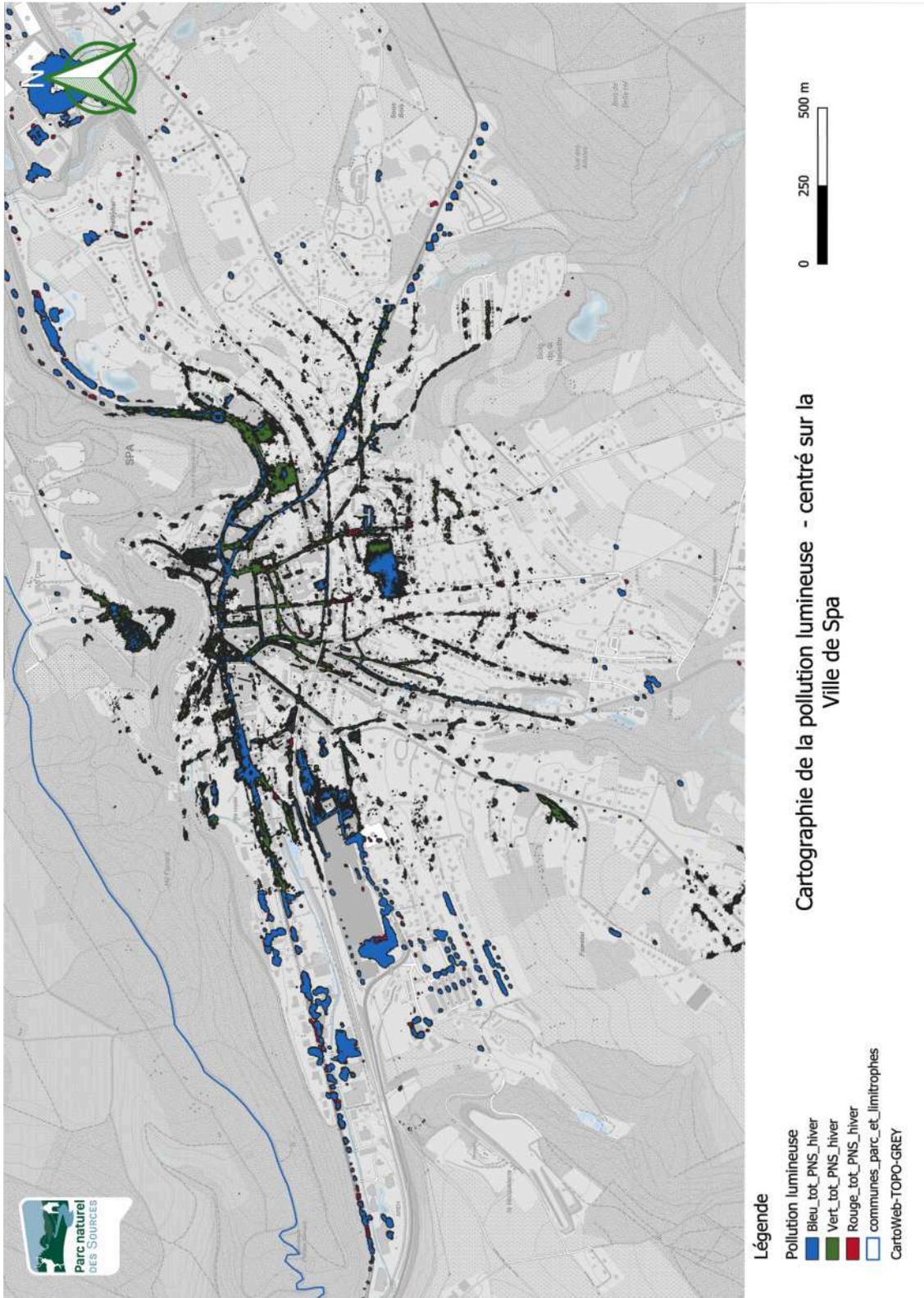
## Axe E: Partenariats & coopération

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<b>17. Mise en place d'une coopération entre les Parcs naturels</b>	42. Optimiser les objectifs communs au PNHFE et au PNS et développer des actions communes	
	43. Établir une liaison physique entre le Parc naturel des Sources et le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel	
	44. Pas d'objectif opérationnel mentionné tel quel dans le PdG	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail préparatoire en vue de déposer un nouveau projet LIFE</li> </ul>
<b>18. Un patrimoine à préserver et à faire connaître</b>	45. Encourager l'implication citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion et restauration du Rond Ploay</li> <li>• Projet « Chemins et Sentiers »</li> </ul>
<b>19. Coopération entre les différents acteurs du territoire</b>	46. Favoriser les rencontres et la mise en place de projets entre les différents acteurs de la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion et restauration du site du Rond Ploay</li> <li>• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère</li> <li>• Identification d'anciennes variétés fruitières</li> <li>• <b>Développement du partenariat dans le cadre du projet de génie écologique sur Malchamps et Bronromme</b></li> <li>• <b>Nouvelle collaboration avec « PlantC »</b></li> </ul>
	47. Développer des projets de grande envergure	

## Axe F : Accueil, éducation & sensibilisation

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<b>20.Sensibilisation à travers la promotion du territoire et valorisation du patrimoine</b>	48. Intégrer les notions d'éducation et de sensibilisation dans les aménagements d'accueil	
	49. Guider et informer pour mettre le patrimoine du Parc naturel en valeur	
<b>21.Sensibilisation au patrimoine naturel et valorisation des actions menées dans ce cadre</b>	50. Faire connaître les actions réalisées par la Wallonie en faveur de la biodiversité	• Toutes les actions de communication
	51. Protéger l'environnement partout, par tous, pour tous	
	52. Valoriser le travail des acteurs du paysage	
<b>22.Promotion du tourisme vert et respectueux de l'environnement</b>	53. Faire connaître le potentiel naturel au-delà du territoire du Parc naturel	
	54. Équilibrer l'accueil du public avec l'environnement	
<b>23.Intégration de l'éducation, notamment à l'écologie, dans un maximum d'actions organisées dans ou à proximité du Parc naturel</b>	55. Cibler les jeunes	
	56. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'environnement lors d'activités événementielles de tous types	
	57. Sensibiliser à la gestion des déchets et lutter contre les dépôts sauvages	
	58. Sensibiliser à la gestion des ressources	
	59. Interpréter l'évolution du paysage	• Guidande et balades thématiques
	60. Allier environnement et santé	
<b>24.Éducation relative à l'eau</b>	61. Envisager l'élément « eau »	
	62. Sensibiliser à la protection des ressources d'eaux souterraines	
<b>25.Promotion et valorisation des actions initiées par le Parc naturel</b>	63. Faire connaître les missions du Parc naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférences, présentations, formations</li> <li>• Guidances et balades thématiques</li> <li>• Autres actions de sensibilisation</li> <li>• Participation à la Spa Garden en fleurs, à Bérinzenne en Fête, à la fête de la pomme, ...</li> <li>• Toutes les actions de communication</li> </ul>
<b>26.Pas d'objectif stratégique (non repris tel quel dans le PdG)</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conférences, présentations, formations</b></li> <li>• <b>Guidance et balades thématiques</b></li> <li>• <b>Autres actions de sensibilisation</b></li> <li>• <b>Participation à la Spa Garden en fleurs, à Bérinzenne en Fête, à la fête de la pomme, ...</b></li> <li>• <b>Toutes les actions de communication</b></li> </ul>

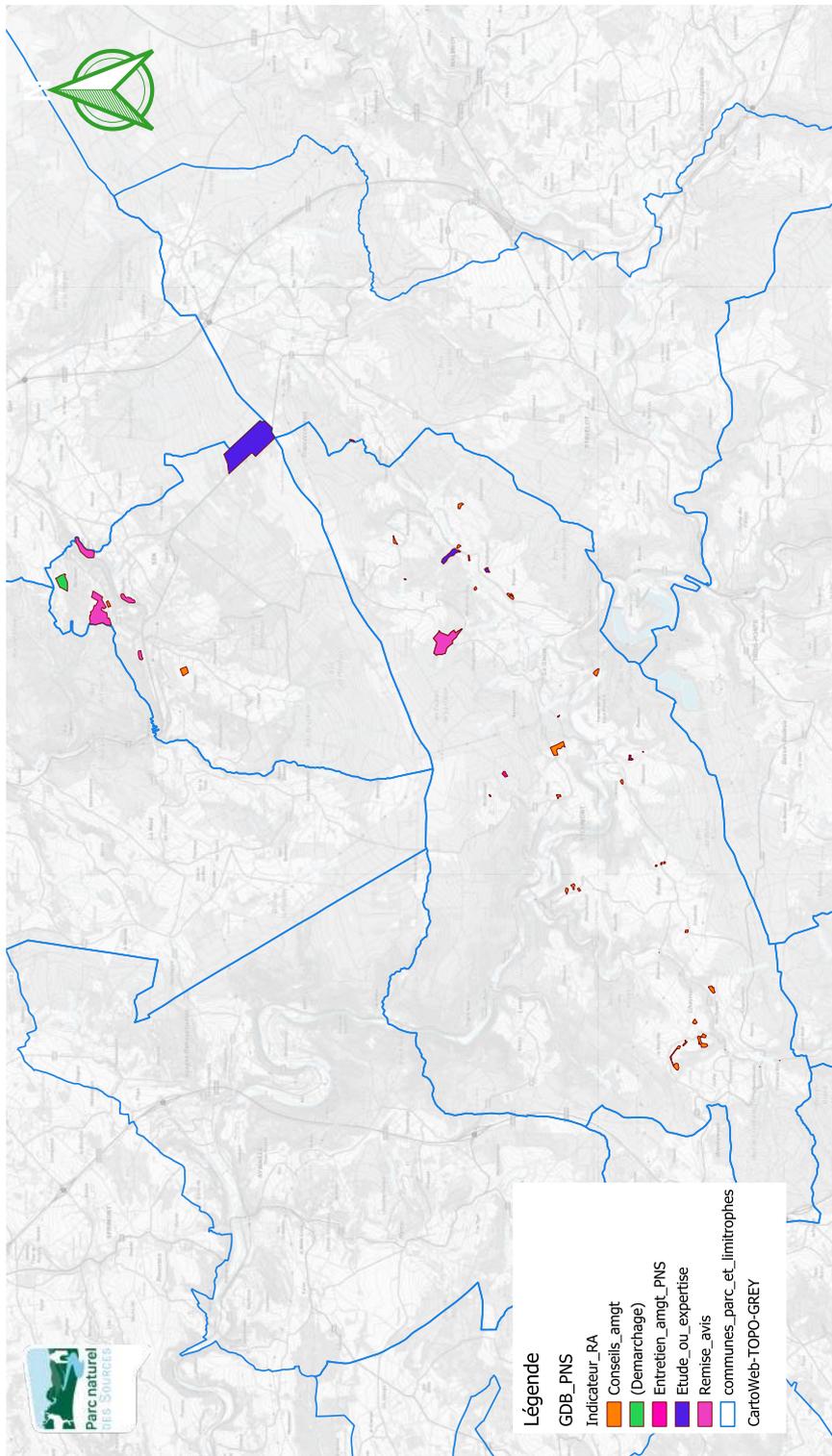
B) Cartes  
Axe D - Projet «Trame noire», p.13



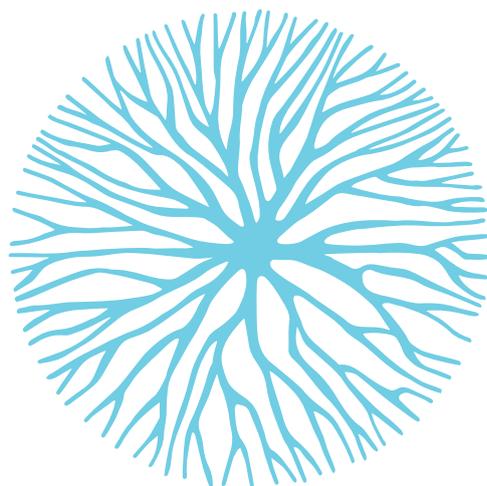
\*Une couleur = une longueur d'onde

## B) Cartes

### 2.4. Activités complémentaires - 1. Missions de conseil, p.17



Cartographie des surfaces impactées positivement par les actions du Parc naturel des Sources (hors projets)



## **Parc naturel des Sources**

Route de Bérinzenne, 6

4900 Spa

087/63.22.05

Contact : [info@parcnatureldessources.be](mailto:info@parcnatureldessources.be)

Site Internet : [www.parcnatureldessources.be](http://www.parcnatureldessources.be)

Éditeur responsable : Parc naturel des Sources - Bérinzenne, 6 à 4900 Spa

